

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 28911
Numéro SIREN : 403 090 145
Nom ou dénomination : A.O.C. FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2021 sous le numéro de dépôt 132492

SARL AOC FINANCES

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire
aux comptes sur la transformation de la société AOC
FINANCES, société à responsabilité limitée, en société par
actions simplifiée.**

Ce rapport contient 03 pages

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RIOM



SARL AOC FINANCES

Sarl au capital de 1 611 386 Euros
Siège social : 10 Rue du Colisée

75008 – PARIS

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société AOC FINANCES, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 16 septembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 496 433,-€, en hausse notable par rapport à l'exercice précédent, une perte nette de 170 772,-€, comparé au bénéfice de 360 450,-€ sur l'exercice précédent, des capitaux propres de 6 260 197,-€ et un endettement financier de 120 100,-€, inférieur aux capitaux propres ;
- Il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 31 décembre 2020, mais les éléments enregistrés en comptabilité ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- Les titres de L'EURL MAM CROUSTI PLUS, inscrits à l'actif de la société AOC FINANCES pour 218 357,-€, n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation. Dans le même temps, le compte courant et les créances rattachées détenus par AOC FINANCES sur L'EURL MAM CROUSTI PLUS ont fait l'objet de dépréciations, respectivement pour 173 000,-€ et 50 000,-€.
- L'EURL MAM CROUSTI Plus est engagée dans une procédure de liquidation, prononcée le 25 juin 2021.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, ~~nonobstant les observations~~ précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Fait à BELLERIVE SUR ALLIER, le 05 octobre 2021

Pour la société SEREC CONSULTING

Le Gérant

Olivier JOANNE *Commissaire aux Comptes*